

Contrat d'objectifs territorial (COT) « Productions agricole, sylvicole et Travaux Paysagers »

«Maison de la saisonnalité »

Objectifs : Mise en place d'un point d'accueil, d'information et d'orientation sur la zone de production de melons du Haut-Poitou qui répond aux besoins des acteurs de l'emploi saisonnier. Saisonniers, employeurs et acteurs locaux y trouvent les ressources nécessaires pour organiser la saison : emploi, logement, formation, santé, droit du travail, protection sociale, transport...

Description : Le projet prévoit :

- L'information sur les métiers et la rencontre entre producteurs et candidats dans le cadre du Forum de l'Emploi Agricole,
- L'orientation vers le dispositif d'intermédiation de Pôle Emploi des demandeurs d'emploi en recherche de contrats saisonniers et des producteurs
- L'organisation d'un hébergement sur l'ensemble de la zone de production pour 150 saisonniers sur 7 sites, et d'une médiation de nuit,
- La mise en œuvre d'un accompagnement socio-professionnel des saisonniers hébergés assuré par deux salariés, permettant d'accompagner les saisonniers en emploi,
- La sécurisation des parcours professionnels des saisonniers, notamment en orientant les publics vers les prescripteurs de formation.

Bénéficiaires : Saisonniers et demandeurs d'emploi.

Calendrier et étapes : L'action se déroule en 2015.

Coût total de l'action : 62 100 €.

Financement : Région, Etat, CG 86, ADEFA, ANEFA, MSA, Producteurs et saisonniers.

Porteur de l'action : ADEFA 86.

Contact : ADEFA 86 - adefa-vienne@anefa.org

Année 2015 - Fiche Action (mise à jour 01/15)

